

Histoire de la documentation en France

Culture, science et technologie de l'information 1895 - 1937

SYLVIE FAYET-SCRIBE



Histoire de la documentation en France

Culture, science et technologie de l'information 1895 - 1937

SYLVIE FAYET-SCRIBE



Illustration de couverture : fichiers du Répertoire bibliographique universel (RBU) à l'Office international de bibliographie.
Cliché : musée du Mudaneum, Mons.

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2000 ISBN: 2-271-05790-6 ISSN: 1251-4357

Avertissement

Ce travail comporte un choix de termes pour désigner les outils et les méthodes d'accès à l'information liée à la production des connaissances (ce que l'on désigne aujourd'hui par « information scientifique et technique »). Le choix de ces termes est lié à la nécessité d'éviter tout anachronisme. Ainsi, les mots « information » ou « documentation » sont des termes récents au regard de l'histoire envisagée sur un temps long¹.

Méthode de repérage, outil de médiation, technique intellectuelle, sont les termes que nous avons adoptés au cours de ce travail. « Outil de médiation » semble un terme pertinent dans la mesure où il s'agit bien d'un « intermédiaire » pour se retrouver dans le chaos de l'information. Le vocable « technique intellectuelle » avait été employé par Jean-Claude Schmitt pour désigner les index établis dans les recueils franciscains d'*exempla* du XIIe au XVe siècle. Nous le retenons car il rend compte du double aspect à la fois technique (outil) et intellectuel (organisation du savoir) de l'objet que nous étudions. « Méthode » et « outil » de repérage ne sont pas entièrement satisfaisants puisqu'il ne s'agit pas seulement de repérer mais aussi de retrouver (« retrouvage » n'existant pas en français). De ce point de vue, le terme « outil d'accès » est préférable.

Techniques intellectuelles (ou technologies de l'information) : ensemble indissociable de méthode(s) et d'outil(s) ayant la capacité de collecter, traiter, diffuser l'information. Les outils et les méthodes correspondent à des démarches mentales, par exemple : énumérer, classer, hiérarchiser, synthétiser, exercées par l'individu et/ou le groupe.

On peut trouver d'autres termes anciens et récents ayant des sens proches : « méthodes techniques » (CONDORCET, Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, suivi de Fragment sur l'Atlantide, Paris, Garnier-Flammarion, 1988, p. 291 [1^{re} édition en 1795]); « technologies de l'intelligence » (Pierre Lévy, Les Technologies

^{1.} Le mot « information » est employé peu à peu par Paul Otlet entre 1905 et 1917 ; avant cette date, il est difficile d'employer le terme « technologies de l'information » sans faire d'anachronisme. Il en est de même pour le terme « techniques documentaires ».

^{2.} Jean-Claude SCHMITT, « Recueils franciscains d'exempla et perfectionnement des techniques intellectuelles du XII^e au XV^e siècle », in *Bibliothèque de l'École des chartes*, CXXXV, 1997, pp. 5-21.

de l'intelligence : l'avenir de la pensée à l'ère informatique, Paris, Éditions La Découverte, 1990).

Le mot outillage apparaît au XIX^e siècle, n.m., au sens concret d'« ensemble d'outils pour l'exercice d'une activité manuelle » (1829) puis abstraitement « ensemble d'outils intellectuels » (1865). (Source : Alain REY, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1992, t. 2, p. 1395).

Le mot **technologie**, dans la langue grecque qui l'a créé, signifie « l'inventaire des procédures qui caractérisent les savoirs et savoir-faire ». Au début du XIX^e siècle, le sens se restreint « aux machines, aux outils, aux modes de fabrication utilisés par les ingénieurs. (...) Les nouvelles technologies, telles qu'elles se définissent actuellement, sans renoncer au rôle que les deux derniers siècles leur ont octroyé dans l'industrie, renouent avec la tradition antique par la place qu'elles accordent au traitement de l'information. » (Source : François Charpin, « Étymologie et histoire du mot technologie », *Solaris*, n° 4, 1997).

Outil d'accès : outil qui permet de repérer et de retrouver l'information quel que soit le type de support. Par exemple : index, annuaire, liste, etc.

Outil de médiation: instrument servant d'intermédiaire entre la personne qui organise l'accès à l'information et l'usager de celle-ci; un outil de médiation donne une organisation des connaissances. Les outils de médiation englobent les outils d'accès et les outils de repérage. Par exemple : classification, dictionnaire, encyclopédie.

Outil de repérage : instrument qui signale une information sans permettre d'y accéder directement. Par exemple : bibliographie ou catalogue de bibliothèque qui sert à retrouver la référence du document et non l'information elle-même.

Depuis la naissance de la documentation en France, on range sous le terme de « techniques documentaires » l'ensemble des opérations de traitement de l'information spécialisée contenue dans les documents.

Pour la terminologie actuelle de ces techniques, on peut se référer à l'ouvrage de Claire Guinchat et Yolande Skouri³ qui, bien souvent, reprend les définitions données par l'Afnor. Il est à remarquer que les outils étudiés ont parfois des noms particuliers pour chaque époque; leur terminologie évolue d'ailleurs sur l'Internet actuellement.

La conception de l'« information spécialisée », telle qu'elle est définie dans les années 1990, délimite fortement le domaine investi par cette notion :

L'information spécialisée est une information destinée aux spécialistes (industriels, chercheurs, enseignants) qui leur est nécessaire dans

^{3.} Claire GUINCHAT et Yolande SKOURI, Guide pratique des techniques documentaires, Paris, Édicef, 1996.

Avertissement 9

leur activité professionnelle et qui conditionne une prise de décision ou une action particulière. Il faut la différencier de l'information pour le grand public notamment par la nature des informations transmises ainsi que le canal de communication emprunté⁴.

Quant au mot « information », au sens étymologique du mot, « informer » signifie donner une forme. Or, la matière première à mettre en forme est bien la connaissance. Connaître signifie à la fois savoir et comprendre, c'est-à-dire être capable d'expliquer le rapport de l'objet de connaissance avec ce qui est déjà su. Cette mise en forme de la connaissance se fera d'abord par le langage, puis par l'écriture, et celleci s'inscrira dans le document. Le document écrit imprimé (mais aussi le document électronique, photographique, vidéographique... ou autre) peut être défini selon l'indication de l'Organisation internationale de normalisation (ISO-TC 46) comme un :

Ensemble formé par un support et une information, généralement enregistrée de façon permanente, et tel qu'il puisse être lu par l'homme ou la machine (...). Toute connaissance mémorisée, stockée sur un support, fixée par l'écriture ou inscrite par un moyen mécanique, physique, chimique, électronique, constitue un document. Dans la chaîne primaire de création, tant que le document est créé mais n'est pas encore utilisé par un récepteur, il reste un document virtuel. Dès lors qu'il est employé et décodé par un récepteur, le document devient réel : il a trouvé son utilisateur⁵.

Utiliser un document, y puiser une information est un acte fondamental. Certains documents ont été produits pour être porteurs d'informations, ce sont ceux que nous examinerons. Il existe des connaissances difficilement transmissibles par le langage écrit, mais nous ne traitons ici que de la connaissance explicitée. L'objectif est d'étudier les voies d'accès à l'information, via le document et son support, à travers des outils et des méthodes qui sont capables de fournir les références du document, voire les informations elles-mêmes. L'histoire de ce traitement participe pleinement au développement des technologies de l'information.

^{4.} Ghislaine Chartron, « de l'information spécialisée à l'information élaborée : problèmes de modélisation », 8° congrès SFCIC, Lille, 21-22 mai 1992, CREDO/SFCIC/Université Charles de Gaulle III, 1992, p. 39.

^{5.} Robert ESTIVAL et Jean MEYRIAT, « La dialectique de l'écrit et du document. Un effort de synthèse », Schéma et Schématisation, n° 2, 1981, pp. 82-91.

Liste des abréviations et des sigles

AAER Associations des artistes et écrivains révolutionnaires

ABF Association des bibliothécaires français
ABP Association des bibliothèques prolétariennes

ADBS Association des documentalistes et des spécialistes de l'infor-

mation

ADEBD Association des anciens élèves de l'École de bibliothécaires

documentalistes

ADLP Association de développement de la lecture publique

AFFDU Association française des femmes diplômées de l'univer-

sité

AFNOR Association française de normalisation AID Association d'information documentaire

AISC Association internationale des sociétés chimiques

ALA American Library Association

ASCII American Standard Code for Information Interchange ASLIB Association of Special Libraries and Information Bureaux

BBF Bureau bibliographique de France BBP Bureau bibliographique de Paris

BN Bibliothèque nationale

CAFB Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire

CARD Comité américain pour les régions dévastées

CDI Compact Disk interactif

CD-Rom Compact Disk-Read only memory
CDU Classification décimale universelle
CGT Confédération générale du travail

CGTU Confédération générale des travailleurs unifiés

CICI Commission internationale de coopération intellectuelle CMDU Congrès mondial de la documentation universelle

CNL Comité national des lettres

CNOF Comité national de l'organisation française CNRS Centre nationale de la recherche scientifique CPS Commission permanente de standardisation

CSCW Computer Supported Collaborative Work (traduit en fran-

çais par TCAO : Travail collaboratif assisté par ordinateur)

DON Disque optique numérique

DTB Diplôme technique de bibliothécaires

ENSB École nationale supérieure des bibliothécaires

FAO Food and Agriculture Organization

FID Fédération internationale de documentation FNSP Fondation nationale des sciences politiques

IHTP Institut d'histoire du temps présent IIB Institut international de bibliographie

IICI Institut international de coopération intellectuelle

IID Institut international de documentation
 INPI Institut national de la propriété industrielle
 INTD Institut national des techniques documentaires

ISA International Standard Association ISI Institute for Scientific Information

ISO Organisation internationale de normalisation

IST Information scientifique et technique

IUPAC International Union of Pure and Applied Chemistry

KWICKey Word in ContextKWOCKey Word Out of Context

MV Monde virtuel

NFAIS National Federation of Abstracting and Indexing Services OCDE Organisation pour la coopération et le développement éco-

nomiques

OCI Organisation de coopération intellectuelle

OCLC On Line Computer Library Center
OIB Office international de bibliographie
OIC Office international de chimie
OMS Organisation mondiale de la santé

ONRSI Office national de recherches scientifiques et industrielles

PLAO Poste de lecture assistée par ordinateur RBU Répertoire bibliographique universel

SCF Société chimique de France

SDN Société des nations

SEIN Société d'encouragement pour l'industrie nationale

SGDL Société des gens de lettres

SGML Standard Generalized Markup Language

SNI Syndicat national des instituteurs
UAI Union des associations internationales

UFOD Union française des organismes de documentation

UNESCO Organisation des nations unies pour l'éducation, la science

et la culture

UNISIST Sigle qui s'applique, à partir de 1971, au groupe de per-

sonnes et au programme de l'UNESCO concernant le réseau

mondial d'information scientifique et technique

www Word Wide Web

Nécessités et contraintes de l'usage

L'usage de l'information liée à la connaissance se forge à travers la maîtrise d'un certain nombre de fonctions : collecter, traiter, diffuser, s'approprier, communiquer. Celles-ci font appel à des outils et, parmi eux, aux outils de médiation qui permettent de repérer et de retrouver l'information.

L'approche historique proposée pour la période 1895 à 1937 est construite autour des outils de médiation, ou techniques intellectuelles, leur apparition, leurs usages par leurs créateurs et leurs utilisateurs, l'environnement technique nécessaire à leur fonctionnement et leur cadre social. Cette analyse permet de comprendre les prémices d'une culture de l'information. Dans cette période, les outils de médiation sont revendiqués comme devant être un produit collectif, destiné à donner au plus grand nombre l'accès au savoir. Une culture de l'information se définit comme la capacité des individus et des groupes à faire le meilleur usage possible de l'information. La naissance de la culture de l'information s'est jouée à la fin du XIXe siècle dans l'articulation – et les interférences – d'éléments différents, tant sociaux que techniques. L'enjeu me semble être de pouvoir rapprocher des histoires parfois parallèles, d'établir des ajustements successifs, de confronter différentes voies susceptibles d'être analysées d'une manière unifiée. L'étude sur un temps court montre l'importance des usages de la documentation, celle-ci prenant sa force à travers des lignées entremêlées, entre nécessité de l'usage, vouloir humain et contraintes techniques. Cette contrainte des usages est plus difficile à faire apparaître que celle des supports mais elle n'en représente pas moins un aspect fondamental.

Le refus de la médiation

Les repères historiques sur les outils de médiation donnés sur un temps long (cf. annexe 1 : « Tableau chronologique des supports, des dispositifs spatiaux et des outils de médiation de l'information », p. 246) permettent de voir comment les outils de médiation se sont accumulés au

cours du temps sans pour autant qu'il y ait abandon d'outils; certes, on utilise peu, actuellement, les synopses ou les concordances bibliques, non qu'ils soient obsolescents mais parce qu'on étudie moins la théologie que d'autres branches de la connaissance. Les outils de médiation semblent tous naître en même temps que l'écrit et connaissent ensuite des ajustements progressifs. Il suffit de consulter le tableau chronologique présenté en annexe 1 à la période de l'Antiquité pour s'aviser de la profusion de réalisations de cet ordre que l'on y trouve : liste, répertoire, encyclopédie, dictionnaire, résumés, et peut-être même les index. Toutefois, leurs formes définitives ne sont pas toujours établies, leurs usages ne sont pas toujours connus avec précision, et le même outil peut avoir plusieurs fonctions à la fois; par exemple, il en sera ainsi durant plusieurs siècles pour le catalogue de bibliothèque qui joue aussi le rôle de bibliographie.

L'histoire du repérage de l'information apparaît comme un processus long, cumulatif et comme une suite d'innovations incrémentales. Les outils de médiation ne semblent pas connaître de brusque innovation mais se perfectionnent peu à peu. A contrario, les supports et les dispositifs spatiaux sont les fruits d'innovations radicales. Par exemple, on passe au I^{er} siècle de notre ère de la forme volumen à la forme codex pour le document écrit. Ou encore, à la Renaissance, le livre manuscrit devient un livre imprimé. À chaque fois, le support connaît un remarquable progrès dans les capacités de stokage et de manipulation de l'information, d'où un accroissement spectaculaire de la diffusion. Pourtant, ces brusques évolutions ne touchent pas immédiatement l'ensemble des outils de médiation. La dépendance absolue entre le support physique du document, son dispositif spatial, et l'outil de repérage reste à prouver. Par exemple, alors que, pour constituer un index (pour un texte), il est nécessaire d'avoir un support et un dispositif spatial permettant de retrouver l'information (c'est-à-dire la forme codex et un système de pagination) ainsi qu'un ordre (l'emploi de l'ordre alphabétique par noms d'auteur ou sujet), il semble que des index aient pu exister avant qu'on n'ait eu ces possibilités. Ainsi, Hermippe, élève de Callimaque – philosophe et bibliothécaire –, prépare l'index de la traduction en grec de deux millions de vers des textes iraniens attribués à Zoroastre¹. De même, du 1^{er} au IV^e siècle des prémices d'index, comme les synopses, les distinctiones, existent bien avant le triomphe définitif des index. Sans doute, n'y a-t-il pas de déterminisme entre le seul support et l'outil de repérage mais de multiples interactions interviennent. Parmi celles-ci, il faut considérer les usages de ceux qui manipulent et créent les outils de médiation. Ainsi, la formidable explosion des index de recueils d'exempla au XIIIe siècle a lieu dans le but de développer une prédication de masse, comme le souligne Jean-Claude Schmitt :

^{1.} Luciano Canfora, *La Véritable Histoire de la bibliothèque d'Alexandrie*, Paris, Éditions Desjonquères, 1988, p. 33.

« *L'exemplum* trouvait sa forme en fonction de son *utilitas*. Celleci justifiait les manipulations dont il était l'objet, le déplaçait. Dans le monde urbain et technicien du bas Moyen Âge, *l'exemplum* aide à saisir la parole des prédicateurs comme une technique en quête, grâce à un affinement permanent de ses instruments, d'une efficacité toujours plus grande². »

L'efficacité est sans doute d'autant plus grande que ce sont les créateurs des outils qui en sont aussi les utilisateurs : l'*utilitas* est alors forcément respectée.

Cependant, les usages des outils de médiation peuvent être discontinus. Pendant la Renaissance, la fabrication d'index marque un recul relatif proportionnellement à la production d'imprimés. Certains se développent plus que d'autres : les bibliographies et les catalogues progressent car ils permettent de retrouver la référence du document, et non l'information elle-même, ce qui est capital au moment où le nombre de livres augmente. Les catalogues et les bibliographies sont le fruit d'individus souvent isolés mais s'adressent à un grand nombre d'utilisateurs potentiels.

Une rupture de l'usage existe sans aucun doute lorsque, les documents devenant de plus en plus nombreux, les outils de médiation sont fabriqués par un petit nombre d'individus au profit d'un plus grand nombre. Cela se passe sans doute au XVII^e siècle, au moment où les bibliothécaires élaborent des savoir-faire professionnels³, au fur et à mesure de l'augmentation du nombre des imprimés.

Après la Renaissance, le créateur de l'outil de médiation n'en est plus le principal usager. Le changement d'échelle, avec le passage de la création des outils au profit d'une petite communauté à une collectivité, crée une transformation radicale. Celle-ci affecte le cadre d'usage de l'outil de médiation et non l'outil lui-même.

Finalement, jusqu'au XVIII^e siècle les savants – en voie de professionnalisation – sont avant tout des érudits qui produisent et contrôlent l'ensemble de leur cycle d'information. Les bibliothèques des érudits ou savants telles que nous les décrit Daniel Roche⁴ sont les témoins de l'organisation individuelle de l'information. L'érudit constitue sa bibliothèque au XVIII^e siècle. Certes, il se sert d'outils de médiation comme les encyclopédies et les dictionnaires, mais il crée ses propres index, ses résumés, ses catalogues, ses bibliographies. L'exemple de Voltaire

^{2.} Jean-Claude SCHMITT, « Recueils franciscains d'exempla et perfectionnement des techniques intellectuelles du XIIIe au XVe siècle » in *Bibliothèque de l'École des chartes*, CXXXV, 1977, p. 21.

^{3.} Dominique VARRY, « Contribution à une histoire des savoirs professionnels : les règles du bibliothécaire mauriste », in *Facettes, réflexions multiples sur l'information*, Paris, ADBS, 1994, pp. 177-185.

^{4.} Daniel ROCHE, « L'intellectuel au travail », ESC, n° 3, mai-juin 1982, pp. 465-488, et « Un savant et sa bibliothèque », Dix-Huitième Siècle, 1969, pp. 47-88.

est éloquent en la matière⁵. Si, à la fin du XVIII^e siècle, un intellectuel des Lumières dispose d'un ensemble d'outils de médiation qu'aucun intellectuel au travail n'avait pu auparavant posséder, il reste que la prise de conscience de la nécessité de l'usage collectif des outils de médiation ne se fait qu'au XIX^e siècle.

Le XIX^e siècle n'invente, ni ne perfectionne des formes nouvelles d'outils de médiation, mais permet de prendre conscience des besoins nouveaux dans ce domaine. Il faut attendre la fin du XIX^e siècle et les cris d'alarmes des scientifiques, des industriels et des militants de l'éducation populaire pour identifier les besoins dans ce secteur. À partir de ce moment-là, des individus défendront l'utilisation collective et la fabrication de ces outils de médiation.

Cette affirmation du besoin d'une mise en œuvre collective des outils de médiation rencontrera de vives oppositions; la première sera le refus de la médiation.

Pour beaucoup, en effet, l'organisation du travail intellectuel est solitaire et artisanale :

« Des érudits ont vanté les charmes de la découverte progressive et se sont flattés de ne tenir leur érudition, ni des bibliographies, ni des catalogues, mais de leurs qualités subtiles personnelles, telles que la curiosité d'esprit ou l'intuition, autrement dit le flair, ou la capacité de mémoire, ou la ténacité et la patience⁶. »

La mémoire qui joue un rôle prédominant dans les habitudes de repérage de l'information jusqu'au xx^e siècle sera-t-elle supplantée par de simples artifices?

Comment alors s'étonner que les bibliothécaires eux-mêmes, au cours du XIX^e siècle, préfèrent compter sur leur propre mémoire plutôt que sur les catalogues et les bibliographies pour permettre au lecteur de se repérer :

« Le temps est loin ou M. La Fontaine, qui nous le racontait à Zurich, était allé voir M. Léopold Delisle, qui, je cite ses paroles, était un grand bibliothécaire, et lui, parlant de bibliographie, eut cette réponse : "À quoi bon! Le public n'a pas à consulter des bibliographies. C'est à nous bibliothécaires, à le renseigner".»

Lorsque la mémoire, l'emploi d'une rhétorique et la maîtrise d'une culture humaniste suffisent à l'accès au savoir, l'utilisation collective des outils de médiation peut ne pas apparaître nécessaire.

^{5.} Florence Picot, « Comment s'informe un intellectuel au siècle des lumières : le cas de Voltaire », *Solaris*, n° 4, 1997.

^{6.} Louise-Noëlle MALCLES, *Les Sources du travail bibliographique*, t. 1, 1950, Genève, Droz, p. 265.

^{7.} Eugène Morel, « Notes sur le congrès de l'institut international de bibliographie à Zurich en août 1930 », Chronique. Publication mensuelle Association des bibliothécaires français, nºs 7-12, août-déc. 1930, p. 156.

La maîtrise de l'information : le rôle des militants, des professionnels et des usagers

La diffusion de la maîtrise de l'information s'est tout d'abord esquissée à partir d'une représentation imaginaire des techniques et des usages. Elle s'est ensuite élaborée à travers des acteurs individuels ou groupés collectivement qui se sont croisés, opposés ou ont coopéré. Elle s'est inscrite au sein d'outils nés de contraintes techniques variées, dans des cadres de fonctionnement spécifique.

Des projets différents

À l'origine des outils de médiation, on trouve des individus et des groupes porteurs de projets différents et possédant des systèmes de valeurs distincts, voire antinomiques. Leurs intentions, leurs délibérations, précèdent l'action.

À la fin du XIX^e siècle, ce sont les scientifiques qui, les premiers formulent leurs critiques au sujet des outils de médiation qui leurs sont proposés⁸. Certains d'entre eux, parmi les plus prestigieux, laissent de côté leur carrière scientifique pour se consacrer au seul développement des outils de repérage. L'exemple de Marcel Baudouin qui fonde à Paris l'Institut international de bibliographie scientifique est éloquent en ce sens, ou encore celui de Charles Richet (prix Nobel pour sa découverte de l'anaphylaxie) qui produit les premiers volumes de *Bibliographia Physiologica* en 1893-1895 et défend la classification décimale découverte aux États-Unis sous l'influence de John Shaw Billings. Ils plaident au sein de leurs associations scientifiques en faveur d'une culture de l'échange, du partage de l'information, pour faire progresser la science. Leurs lieux d'expression sont à la fois leur association professionnelle, les colloques dans leur spécialité scientifique et leurs propres revues scientifiques.

Un deuxième groupe se détache ensuite : celui des industriels et des ingénieurs. Ils inscrivent leur action dans une nouvelle idéologie managériale, celle du taylorisme. Les idées de Frederick Winslow Taylor sont introduites au début du xx° siècle dans la Société d'encouragement pour le développement de l'industrie nationale (SEIN) par l'intermédiaire de son président Henry Le Chatelier, en liaison avec le général Sebert qui développe la documentation scientifique et industrielle en France. Cette nouvelle idéologie managériale joue un rôle important dans la conception des outils de médiation, au même titre qu'elle influence le déve-

^{8.} Cf. « Les critiques formulées par les scientifiques », à la fin du chapitre premier de notre ouvrage.

loppement et la production d'un ensemble de nouveaux supports de l'information susceptibles d'accroître le stockage, comme la machine à écrire. la machine à dupliquer et la machine mécanographique⁹. Ingénieurs et scientifiques se rencontrent à la SEIN, dont l'un des buts est et de faire agir ensemble la science et l'industrie. Après la mobilisation de la Première Guerre mondiale, ce courant de pensée managériale est complété par les méthodes de rationalisation de la production du travail industriel que représente le fordisme; par la suite, dans les années 1930, le problème se déplace vers l'organisation du travail administratif avec le courant du favolisme. Les nouveaux modes de procédure administrative, de contrôle comptable et statistique, les organigrammes, sont des méthodes perfectionnées qui aident l'entreprise à mieux gérer ses données. Dans cet environnement, les outils de médiation ont leur rôle à jouer. Les années 1930 voient le rapprochement des industriels et des ingénieurs au Comité national de l'organisation française (CNOF) avec les spécialistes naissants de la documentation. Leurs besoins documentaires ne seront pas les mêmes que ceux des scientifiques; toutefois, certains outils sont communs : par exemple, la classification décimale universelle (CDU) peut être utile pour les scientifiques comme pour les industriels. En revanche, les dossiers documentaires qui rassemblent des documents hétérogènes sont prioritairement d'un grand secours pour les entreprises¹⁰.

Un troisième regroupement d'individus en faveur des outils de médiation est représenté par les militants qui sont porteurs d'un projet à la fois scientifique, éducatif, pacifiste et utopique. Il prend forme autour de la forte personnalité de Paul Otlet. J'ai livré avec force détails aux lecteurs la manière dont Paul Otlet imaginait, dans ses premiers écrits de 1895 à 1907, à la fois les représentations des supports, des dispositifs spatiaux et des outils de médiation de l'information et leurs usages¹¹. Mon objectif n'était pas de révéler combien Otlet avait été un visionnaire en matière de technique intellectuelle et, sans prendre trop de risque au regard de ce qui se passe actuellement sur l'Internet, combien ses prévisions se sont révélées exactes. Je voulais appréhender son imaginaire de la technique et des usages pour avoir à l'esprit comment, par la suite, cette représentation a pu constituer pour lui une ressource au même titre que l'évolution des supports ou les demandes et besoins nouveaux des usagers¹².

^{9.} Joanne Yates, « Evolving Information Use in Firms, 1850-1920. Ideology and Information Techniques and Technologies », in Information Acumen. The Understanding and Use of Knowledge in Modern Business, Londres, Routledge, 1994. Cité par Patrice Flichy, L'Innovation technique, Paris, Éditions La Découverte, 1995, p. 201.

^{10.} Les différents groupes d'individus : scientifiques, industriels, militants..., ont des démarches informationnelles qui développent des modes différents de collecte de traitement, de diffusion. Ces aspects mériteraient d'être étudiés.

^{11.} Cf. chapitre II, section « Qu'est-ce que la documentation? ».

^{12.} Les travaux de Patrice Flichy m'avaient convaincue de l'importance de ce qui pourrait apparaître un détour. Cf. Patrice FLICHY, *op. cit.*, pp. 179-200 (section sur « L'imaginaire technique »).

Le rêve de Paul Otlet se situe dans une utopie où la maîtrise de l'information à travers des outils de médiation parvient à rendre les hommes solidaires et pacifistes grâce à la diffusion du savoir à tous. L'information devient le lien universel. Pour cela, Paul Otlet imagine des outils qui sont dans la lignée de ceux qui le précédaient et en même temps radicalement différents. Le changement n'intéressera pas l'échelle du support et/ou de la puissance de stockage et de diffusion, mais consistera en ce que l'on pourrait nommer à nouveau une rupture d'usage : il s'agit de trouver une information sur n'importe quel support (écrit, mais aussi photographique, filmique, microfiche, audio et tout ce qui pourra advenir), et ce au niveau de la production intellectuelle mondiale, en allant à la plus petite unité de sens possible, quel que soit l'outil de médiation utilisé. Arrivé au terme de ce rêve, la forme du document elle-même n'a plus grand sens, seule restera l'unité de sens qui se matérialise par la fiche, le feuillet. Cet usage est rendu possible grâce à un support datant d'à peine un siècle : la fiche.

En schématisant, on pourrait dire que si l'érudit savant élaborait son savoir dans un espace personnel privilégié, constitué de sa bibliothèque et de ses livres, le scientifique reçoit l'information d'un espace collectif conçu selon un ordre commun et normalisé, dont les fiches sont une émanation.

Paul Otlet propose alors de s'intéresser à l'usage de l'information plutôt qu'à celui du document. Il le formule d'ailleurs indirectement dès 1901 en écrivant :

« On ne sera plus abonné à tel ou tel périodique, mais à tout ce qui paraîtra concernant telle question [...] De même que le *livre* (feuillets pliés et ligaturés) a remplacé le *volumen* (simple rouleau de papier), de même la *fiche* remplacera le livre¹³. »

Sans l'idéologie pacifiste, éducatrice, scientifique, que nourrissaient Paul Otlet et un certain nombre de ceux qui l'accompagnent dans son aventure, cette même vision de ces outils n'aurait sans doute pas été possible.

Paul Otlet ralliera des associations de scientifiques, des bibliothécaires; il coopérera avec des industriels pour le développement de la documentation commerciale et industrielle. Le seul échec qu'il rencontrera, ce sera avec les politiques.

Le dernier groupe très timidement présent (ou du moins par défaut) est celui des politiques. Ils apparaissent à la toute fin de la période étudiée (1937) et s'expriment par rapport à une politique du livre et de la lecture publique. Quand ils le font toutefois, c'est qu'ils sont sollicités

^{13.} Paul OTLET, « La technique et l'avenir du périodique », *Bulletin de l'institut international de bibliographie*, 1901, pp. 180-181.

par les groupes et les individus qui sont intéressés au développement des outils de médiation, car, en général, ils ne réagissent pas¹⁴.

L'association : un mode de régulation technique et sociale

Les groupes étudiés dans ce travail ont choisi la forme de l'association (loi de 1901) pour construire leur action. L'IIB, l'UAI, le BBP, l'UFOD, l'ADLP, l'ont adoptée.

L'association telle qu'elle apparaît ici est un dispositif à la fois technique et social. Son cadre technique correspond à un mode d'organisation de l'information : celle du réseau¹⁵. Le réseau a une fonction organisatrice: il rend possible la gestion de relations complexes d'un centre dominant avec sa périphérie. Le cadre social tient, quant à lui, à ce que l'association est un artefact collectif qui permet d'organiser la coopération entre les individus.

C'est la rencontre entre une structure informationnelle et la possibilité d'un travail coopératif qui fait la richesse structurelle de l'association. Elle permet l'établissement d'un certain nombre de principes indispensables au bon fonctionnement des outils documentaires : le principe coopératif, la normalisation autour du document, la rationalisation du travail intellectuel¹⁶.

Paul Otlet magnifie l'association pour mieux s'en servir au niveau international :

« Les ASSOCIATIONS qui poursuivent en tous domaines des buts d'utilité publique sont de nos jours les instruments les plus actifs du progrès. Elles sont placées entre l'individu et l'État dont la lourde structure ne peut guère être utilisée que pour des buts d'ordre très général. Graduellement, elles ont établi entre elles des liens de fédération et d'entente jusqu'à constituer de grandes associations internationales. Celles-ci repré-

^{14.} L'étude de la période qui s'amorce après 1937 donnerait cependant des résultats différents : par exemple, les scientifiques français parviendront à obtenir la création d'une bibliographie spécialisée dans plusieurs disciplines, ce qui donnera naissance au *Bulletin signalétique* au CNRS dès 1938. Cf. Jean ASTRUC, Jacques LEMAGUER, Jean-François PICARD, « Le CNRS et l'information scientifique et technique en France », in *Solaris*, n° 4, 1997, disponible sur : *http : //www.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris*. Il s'agit de l'exemple le plus proche dans le temps par rapport à la période étudiée; on en a d'autres exemples épisodiques après la Seconde Guerre, sans toutefois que ne se dessine une vraie politique dans la société de l'information et du savoir qui se profile au xx° siècle.

^{15.} Il revient à Claude Henri de Saint-Simon (1760-1825) d'avoir pensé une réorganisation sociale à partir d'une réflexion sur la circulation en réseau de l'information comme système organique : la société y est conçue comme un système organique, enchevêtrement ou tissage de réseaux mais aussi comme système industriel, géré par et comme une industrie. Cf. Armand et Michèle Mattelart, *Histoire des théories de la communication*, Paris, Éditions La Découverte, 1998, p. 7.

^{16.} Cf. chapitre III, et notamment les passages concernant le Répertoire bibliographique universel (RBU), la classification décimale et l'éphémérographie.

sentent des forces qui seront vraiment puissantes le jour où elles seront complètement conscientes du rôle qui leur appartient et où elles auront établi plus de coordination dans leurs vues et plus de coopération dans leurs travaux 17. »

La nature souple de l'association et son infrastructure en réseau permettent selon lui –, des régulations à la fois d'ordre technique, scientifique, social et politique. Paul Otlet s'inscrit dans une hypothèse où l'association a un rôle de régulation à jouer entre l'État et les citoyens¹⁸; corps autonome, elle concilie et résout les conflits. Il prône une troisième voie entre néo-libéralisme (où le désengagement de l'État laisse la voie libre aux associations) et social-étatisme (où l'État instrumentalise le rôle des associations en ne leur laissant aucun pouvoir). La vision de Paul Otlet n'est pas acceptée au niveau national, ni international¹⁹.

En France, l'histoire politique du XIX^e siècle peut aussi se décliner comme une lutte pour l'intérêt commun à travers des groupes associatifs, coopératifs, mutualistes. Or, la loi Le Chapelier votée sous la Révolution ne reconnaît que le droit privé et le droit d'État. Les associations qui luttent pour l'intérêt commun d'une culture de l'information rencontrent de plein fouet cette barrière. En ce sens. l'entre-deux-guerres est une mise au pas. Les associations comme l'ADLP (Association de développement pour la lecture publique) acquièrent une visibilité pour l'État parce qu'une partie des compétences qui y sont développées – diffusion par certains movens de la lecture publique – peuvent être rapidement incorporées dans des programmes politiques. Dans l'hypothèse social-étatiste, l'État ne reconnaît que les associations sur les activités desquelles il exerce un contrôle social. Contrôle social ne signifie pas s'approprier un espace de compétence. Ainsi, l'ambiguïté de la maîtrise d'outils de médiation réside dans la difficulté à saisir ces compétences nouvelles, ces techniques intellectuelles invisibles. Construire une salle des catalogues, élaborer un guide documentaire, établir un plan de diffusion organisant la lecture publique, surveiller la concurrence technologique, produire des bibliographies internationales spécialisées, sont autant de moyens ou « produits documentaires » qui reçoivent leur reconnaissance en termes de validation uniquement par leurs usages – voilà pourquoi l'étude et la mesure des usages sont aussi importants -. Une technique intellectuelle ne fait pas l'objet d'un brevet industriel; ce n'est pas une propriété intellectuelle; elle n'est pas validée comme une expérience scientifique par des pairs dans le cadre

^{17.} Paul OTLET, « L'organisation des associations et l'organisation de la documentation », *Bulletin de l'IIB*, 1910, p. 266.

^{18.} Jean-Louis LAVILLE et Renaud SAINSAULIEU (dir.), Sociologie de l'association, Paris, Desclée de Brouwer, 1997.

^{19.} Cf. chapitre II, section « Des moyens pour organiser la documentation au niveau international : l'Union des associations internationales (UAI) et la Commission internationale de coopération intellectuelle (CICI) ».

d'une communauté scientifique reconnue. Ce n'est pas un objet vendu sur le marché, et elle ne fait pas l'objet d'une patente qui lui donnerait un droit. En ce sens, elle est fragilisée, peu visible. Les retombées de ces outils de médiation sont peu mesurables pour connaître leur impact, que ce soit sur les progrès de la science ou sur ceux du savoir technologique. L'appropriation et la reconnaissance de ces outils de médiation sont complexes. Mal identifiés, ils sont souvent ignorés.

Comment des initiatives associatives productrices de telles techniques peuvent-elles alors être visibles pour les pouvoirs publics? Une économie du savoir existe-t-elle?

La fonction des outils de médiation et leur transmission

Les outils de médiation ne s'inscrivent pas dans une démarche linéaire. Leur création est le fruit de multiples projets qui cheminent ensemble, se croisent, s'affrontent.

Quels outils de médiation ont-ils été mis en œuvre au sein des associations étudiées et quelles méthodes ont-ils choisi de privilégier? Quels emprunts ont-ils fait aux outils précédents?

À l'IIB, Paul Otlet formule une conception utopique des outils de médiation : celle qui a trait à son propre imaginaire de la technique. Dans cette utopie, la forme livre est dépassée et l'information peut circuler au niveau international dans un réseau; elle peut être demandée avec une grande précision par l'utilisateur. Mais que réalise vraiment l'IIB?

Les objectifs de l'IIB se concentrent autour du Répertoire bibliographique universel (RBU); celui-ci est en fait une immense bibliographie internationale spécialisée. L'effort se porte aussi autour du développement de la classification décimale de Dewey. L'innovation de Paul Otlet dans la CDU est d'avoir introduit des tables auxiliaires qui comportent des signes de relation entre les termes d'indexation; ils permettent d'établir une relation associative entre les termes et plus seulement une relation hiérarchique. De plus, la précision sémantique des termes d'indexation est plus grande dans la CDU que dans la classification Dewey. Autre outil de médiation mit en place par l'IIB: l'Encyclopédie.

L'Encyclopédie de Paul Otlet est en éternelle composition; elle prend la forme de dossiers documentaires qui sont l'objet d'une attention constante. Ceux-ci sont alimentés d'articles de périodiques, de petits imprimés, d'extraits de livres, de notes manuscrites ou dactylographiées et classées selon la CDU.

L'Encyclopédie de l'IIB peut aussi se consulter sous forme de feuilles et fiches encyclopédiques qui sont publiéesà des fins d'utilisation dans des dossiers organisés.

La conception de l'*Encyclopédie française* qui sera dirigée par Lucien Febvre en 1935 est, semble-t-il, influencée par celle d'Otlet quant

à sa forme. Dans un premier temps, l'*Encyclopédie française* devait être réalisée sur fiches groupées alphabétiquement et par thèmes. Par la suite, l'*Encyclopédie française* sera éditée par cahiers regroupés en volume, sous une reliure mobile afin de pouvoir être périodiquement remise à jour.

Les deux outils principaux créés par Paul Otlet et son équipe connaîtront une pérennité différente : le RBU disparaîtra malgré ses millions de fiches, la CDU a prospéré dans divers pays, en particulier en France dans les bibliothèques universitaires; elle est actuellement toujours très présente en Europe de l'Est.

Otlet crée aussi un musée du livre, un musée de la presse, une collection coordonnée de dossiers iconographiques nommée Répertoire iconographique universel; il publie un Répertoire général des renseignements (faits, brevets, relevé des institutions, etc.), un Annuaire de la Belgique scientifique artistique et littéraire et un Annuaire de la vie internationale. Autant d'outils de médiation, déjà connus avant lui, mais dont il maîtrise avec brio la fabrication. Les outils de médiation élaborés par Paul Otlet ne sont pas en soi nouveaux. En revanche, ses conceptions – restées à l'état de projets – le sont; de même, les conditions formulées et mises en œuvre lors de leur production: principe coopératif, normalisation autour du document, rationalisation du travail intellectuel. Paul Otlet élabore un dispositif extrêmement riche et nouveau pour aboutir à des résultats déjà connus.

Comment l'influence d'un outil de médiation se fait-elle sentir? Pour ce faire, il faut procéder à l'analyse historique de l'influence d'un concepteur sur un autre concepteur. C'est un procédé classique en histoire et il se donne à lire à travers une généalogie des inventeurs.

Il ne se révèle toutefois pas très efficace pour rendre compte des outils de médiation lorsque ceux-ci sont anonymes ou le fruit d'un travail collectif. En outre, cette perspective ne prend pas en compte les transformations du cadre dans lequel ces outils sont utilisés. On constate des glissements successifs dans la création, la transformation, ou l'utilisation de tel ou tel outil de médiation. Par exemple, la bibliographie française *Biblio*, mise au point par Éric de Grolier entre 1930 et 1933 pour les catalogues des exclusivités Hachette selon le modèle du catalogue-dictionnaire (lui-même établi par Charles-Ammi Cutter en 1876), est reprise dans les années 1970 par la Bibliothèque nationale.

Une des caractéristiques des outils de médiation semble bien être ces séries de glissements d'usages à travers le temps, ces emprunts successifs d'un créateur à un autre, pour le contenu ou la méthode, sans que le processus n'en soit clair, sans doute par manque d'études dans ce domaine.

Par la suite, les continuateurs d'Otlet dans l'entre-deux-guerres, au sein du BBF, de l'UFOD ou de l'ADLP, vont-ils créer des outils de médiation nouveaux et voués à une longue postérité? Ces militants de la documentation n'ont de cesse de remplir un rôle d'intermédiaire entre

les producteurs et les usagers. Le catalogue collectif des périodiques scientifiques des bibliothèques de Paris (*Répertoire de Lacroix-Bultingaire*) est encouragé par le BBF. Là encore, le catalogue collectif n'est pas nouveau, mais il s'appliquait auparavant aux ouvrages et non aux périodiques.

Plusieurs femmes, nouvellement arrivées dans la profession, prennent l'initiative de concevoir et d'origaniser des salles de catalogues et de bibliographies, nommées centres d'orientation. Ceux-ci permettent de mettre à la portée des lecteurs tous les outils de médiation possible. Ainsi Suzanne Briet crée-t-elle la salle des catalogues de la Bibliothèque nationale, Louise-Noëlle Malclès organise-t-elle celle de la bibliothèque de la Sorbonne.

À l'image de ces centres d'orientation, le centre de documentation est lui-même composé par un ensemble d'outils de médiation et de services intermédiaires. Son fonctionnement s'organise autour du dépouillement et de la diffusion de l'information. À la limite, il pourrait être une simple collection de références et de dossiers sur des sujets variés. Le plus bel exemple de ce type de centre est, à Paris, celui du service SVP fondé en 1935. Il fournit au public des renseignements qu'il sollicite lui-même de correspondants spécialisés et issus de son propre fichier, son principal outil.

Dans l'esprit de ces militants, toute bibliothèque spécialisée doit avoir un centre de documentation car elle ne doit pas simplement stocker mais signaler à ses lecteurs, non plus seulement les livres, mais les nombreuses formes documentaires qui se sont multipliées durant cette période. Parallèlement, ces militants tentent de faire admettre les nouveaux supports de stockage de l'époque : fiches, microfiches, microformes... Le congrès international de la documentation qui se tient à Paris en 1937 met en lumière ces diverses nécessités.

Le rôle tant pédagogique que scientifique de ces outils de médiation est remarquablement mis en valeur par les associations de défense de la lecture publique et de la documentation. L'apprentissage à la maîtrise de ces outils est un enjeu pédagogique par exemple, dans le cadre de l'association de la bibliothèque de l'Heure joyeuse qui s'adresse aux enfants.

Des outils comme les bibliographies spécialisées, destinées à l'usage des scientifiques et des techniciens, sont de plus en plus envisagés comme des guides procédant à une discrimination, aussi exacte que possible de la bonne référence. Ce type d'outil devient un tableau de bord de la science, et bientôt un marqueur de la scientificité. Il représente dorénavant une étape incontournable dans la transformation en objet de la science. C'est la voie ouverte pour faire de ces outils des moyens de mesurer la production scientifique. Or, ce secteur est livré à la plus grande confusion; plusieurs instruments dépouillent les mêmes périodiques et enregistrent les mêmes ouvrages. Ils coexistent durant l'entredeux-guerres en faisant double emploi. Les initiatives, comme nous le

voyons dans cette étude, peuvent être sporadiques et atomisées. Elles correspondent à des efforts nationalistes ou à des débuts de prise de conscience européenne mais ne font jamais l'objet d'une politique suivie. La politique dans ce domaine reste floue, alors que sur le terrain les associations revendiquent une large gamme de besoins.

L'évaluation des outils réside, là encore, moins dans la nouveauté technique absolue que dans les usages formulés : l'information technique est considérée comme étant indispensable pour le travailleur dans chaque branche professionnelle, et participe de l'autoformation permanente des individus; l'information est civique pour le citoyen qui doit être au courant de ses droits et de ses devoirs; l'information est éducative, et constitue un complément indispensable de l'école pour l'enfant. Ce n'est pas seulement la pluralité des lieux où l'on doit trouver le livre qui évolue – villages éloignés, prisons, hôpitaux, classes enfantines – mais la fonction de l'information dans les usages de chacun.

L'étude des besoins de l'usager est ressentie à l'ADLP et au BBF comme un moyen de rétablir les liens entre producteurs et usagers. C'est par l'intermédiaire du bibliothécaire, du documentaliste, que ce travail peut se faire le plus aisément. L'ensemble des tâches documentaires du point de vue de ces militants est effectué pour des personnes; on ne fabrique pas seulement des produits documentaires. Dans ces associations, les tâches documentaires exécutées ont été disséquées avec une grande attention. L'analyse élaborée dans les entreprises, dans un univers industriel imprégné de taylorisme et de fordisme, a servi à traduire les opérations recensées dans le secteur de la documentation et des bibliothèques. Saisir l'ensemble de gestes liés à la production matérielle est sans doute plus aisé que de comprendre la production de biens immatériels : une technique intellectuelle, un outil de médiation ne sont pas une voiture. La tentation est grande d'importer le modèle industriel dans la production du travail intellectuel. Ces associations ont constitué un lieu pour répertorier des savoirs et des savoir-faire anciens et neufs, liés au repérage de l'information, avec un regard taylorien. C'est-à-dire qu'elles ont su, à un moment donné, identifier, puis rendre des compétences techniques opératoires et transmissibles pour fonder une profession.

Les cursus d'études mis au point dès 1932 au sein de l'UFOD sont les témoins de ce qui marque un tournant majeur dans une société de l'information : être capable de formaliser à partir d'une grande diversité de situations et d'objectifs les savoirs et savoir-faire de ce domaine : c'est-à-dire identifier ce qui constitue les bases d'une culture de l'information²⁰. Des outils de médiation sont au cœur de ces savoir-faire, et ils sont revendiqués avec force par les associations de documentation.

^{20.} Pour lever toute ambiguïté, voici les définitions adoptées. Savoir : ensemble structuré de connaissances ; savoir-faire : maîtrise des méthodes et des outils assurant la réussite d'une activité définie. Avec Y.-F. Le Coadic (1994), on peut penser que ces méthodes d'analyse deviendront celles de la science de l'information.

Leur utilisation et leur apprentissage concernent les usagers comme les futurs professionnels de cette discipline. La documentation est accompagnée d'un vocabulaire technique que le Congrès mondial de la documentation universelle de 1937 sert à fixer en le faisant reconnaître par l'ensemble de la communauté professionnelle.

Ou'est-ce qu'une profession? À cette question extrêmement complexe, la sociologie propose le modèle classique ou fonctionnaliste qui est composé de cinq traits objectifs : un objet, qui définit le champ d'intervention de la profession, un système d'expertise qui résulte de l'acquisition de savoirs techniques, l'existence d'un système de valeurs, une autonomie à définir les compétences, et un contrôle de la profession ou déontologie. On peut résumer ce modèle en trois caractéristiques : spécialisation du savoir, formation intellectuelle et idéal de service²¹.

Autant de traits que l'on peut dégager à la naissance du métier de documentaliste en 1932. L'objet est bien là : le document et l'information, ainsi que l'ensemble des opérations qui la traversent : conserver, cataloguer, communiquer, orienter et instruire²². L'existence d'un système de valeurs qui encadre la mise en œuvre en fonction de la recherche du bien public est explicitement formulée à maintes reprises. L'autonomie est revendiquée au sein des associations pour définir les compétences à maîtriser, les formations à dispenser et pour assurer un contrôle de la profession à travers des diplômes. Reste l'identification de l'ensemble des savoir théoriques qui permettent de constituer un système d'expertise.

Depuis 1895, un débat perdure en toile de fond : la documentation est-elle une science ou une technique? Les avis sont partagés. En 1937, au congrès international de la documentation, un héritier de Paul Otlet, Jean Gérard, président de l'UFOD et administrateur général de la Maison de la chimie, défend l'idée d'une science : la documentologie. A contrario, Julien Cain, directeur de la Bibliothèque nationale, dans son allocution au congrès et en tant que président du comité technique du congrès a pu déclarer :

« Qu'est-ce donc qui réunit toutes ces personnalités dont les préoccupations ne sont généralement pas semblables, dont les méthodes de travail paraissent d'abord si différentes? Non pas l'ambition, comme on l'a dit parfois, de créer une science nouvelle, la science documentaire, qui se superposerait à toutes les autres et les embrasserait toutes. Aucun esprit raisonnable ne saurait sacrifier à une telle chimère²³. »

^{21.} François ABALLÉA, « Professionnalité et déprofessionnalisation du travail social », Recherche sociale, n° 137, mars 1996, p. 4.

22. Suzanne Briet, « L'activité bibliographique et documentaire à la

Bibliothèque nationale », Revue des bibliothèques, 1932, p. 19.

^{23.} Congrès mondial de la documentation universelle, 16-21 août 1937, vol. 3 : « Compte rendu des travaux/UFOD », Paris, UFOD, p. 30.

La naissance d'une culture de l'information

La volonté de faire partager une maîtrise de l'information à l'ensemble de la population à travers les outils eux-mêmes, mais aussi leurs méthodes, apparaît dans le travail effectué avec les enfants ou les adultes (ou autodidaxie) à l'ADLP.

La naissance de la culture de l'information se joue en deux temporalités où s'exprime une vision différente de la maîtrise des outils et des méthodes. Dans un premier temps se succèdent deux étapes. Il a d'abord fallu identifier, fabriquer, enseigner les outils de médiation. Une seconde étape a été franchie quand les militants qui portaient une attention très grande à l'usager, grâce à une longue pratique éducative, ont décidé de les former aux méthodes dont ces outils étaient porteurs. Par exemple, il ne suffisait plus de savoir utiliser un index, mais il fallait aussi savoir ce qu'indexer veut dire et quand et comment l'appliquer.

Qu'appelle-t-on culture de l'information aujourd'hui?

L'expression « culture de l'information » est empruntée (1995) et traduite de l'anglais information literacy; le mot literacy signifie : être capable de lire et écrire. L'expression signifie alors : « Capacité à intégrer efficacement au niveau individuel et/ou collectif les techniques intellectuelles permettant de maîtriser l'information. »

D'autres définitions peuvent cependant être données : « Individus et groupes sachant organiser et tirer le meilleur usage possible de l'information [...] familiarité avec, au premier chef, les produits d'information mais aussi l'ensemble des activités qui les génèrent et les conditionnent. » (Source : Michel J. MENOU, « culture de l'information », in. Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation, Paris, Nathan, 1997, pp. 167-169).

La culture ou la maîtrise de l'information (information literacy) pourrait aussi être définie comme « un ensemble d'habilités permettant d'identifier quelle information est nécessaire, ainsi que de localiser, d'évaluer et d'utiliser l'information trouvée pour la résolution de problèmes et aboutissant à une communication de l'information retenue et traitée. On peut aussi élargir cette définition et la présenter comme une série de compétences qui permet à l'individu de se diriger et de réussir dans la société de l'information [...] C'est l'une des cinq habilités essentielles pour pouvoir intégrer le marché du travail dans l'avenir. Enseigner la culture ou la maîtrise de l'information implique de communiquer le pouvoir et l'étendue de l'information et d'expliquer comment l'information est organisée, comment elle est retrouvée grâce à de nombreux accès et outils, comment l'évaluer, l'approprier et l'appliquer à une variété de problèmes et de situations ». (Source : Information literacy, Ocotilo Reports'95, Maricopa Center for Learning and Instruction (MCLI), Maricopa County Community College District, Arizona, 1995, disponible sur http://www.ccr. jussieu. fr/urfist/fourmi4.htm).

À l'ADLP, le travail des militants avec les enfants et les adultes donne à voir les prémices de cette pratique. En fait, les militants de l'ADLP, de BBF et de l'UFOD ont été du côté de l'information et du document, bien plus que du livre. Ces militants développaient à la fois des faire-lire et des savoir-s'informer quel que soit l'objectif. Être au service de l'usager signifie être au service de plusieurs types d'usagers. Leur force est d'avoir compris que la démarche informationnelle était nécessaire dans différentes sphères d'activités²⁴, hors et par la bibliothèque, leur faiblesse est d'avoir professé en un endroit qui n'existait pas : c'est-àdire en un lieu d'utopie, l'association.

Nous sommes entrés très récemment²⁵ dans le second temps d'une culture de l'information, où l'ensemble de ces outils et méthodes sont reconnus comme des techniques intellectuelles, c'est-à-dire qu'ils sont intégrés au processus du travail intellectuel lui-même. Nous entrons dans une phase où nous portons une vision cognitive sur le fonctionnement et l'utilisation des outils de médiation. À une représentation instrumentale a succédé une représentation cognitive²⁶.

Les prémices d'une culture de l'information peuvent être, non seulement décelées dans cette mise en valeur des méthodes d'accès sur le terrain de la formation, mais aussi dans un autre domaine. En effet, les efforts des militants du BBF puis de l'UFOD ont porté sur la formulation d'une production de l'économie intellectuelle au niveau mondial. Ils ont mis en lumière – et notamment Paul Otlet – le fonctionnement de la production du savoir en liaison avec les outils et méthodes d'accès à l'information. Certes, une vision domine encore : celle du réseau comme dispositif instrumental mais, en même temps, il s'agit bien d'identifier des étapes et des fonctions informationnelles dans un processus de production collectif du savoir. Ces étapes et ces fonctions : produire, conserver, faire circuler, diffuser, distribuer, sont observables au sein de lieux et d'institutions, mais aussi dans un processus plus global, celui de la production de la pensée au niveau collectif. Une nouvelle conception émerge : celle où les différents stades de la production de la pensée sont contigus à leur fonctionnement matériel et documentaire. La contiguïté n'est pas l'intégration. En ce sens, la représentation, semblet-il, ne lie peut-être pas encore les méthodes de la recherche informationnelle par des outils au processus intellectuel lui-même. Cependant, elle isole les étapes du travail intellectuel pour pouvoir les organiser dans le cadre d'une institution internationale, et d'une production de type taylorien du savoir scientifique et technique.

^{24.} Recherche, enseignement, industrie, loisirs...

^{25.} Rappelons que les termes « culture de l'information » sont récents et traduits de l'anglais *information literacy*, cf. encart page précédente.

^{26.} Les historiens du temps présent pourront nous expliciter l'apport de l'intelligence artificielle, de la cybernétique, puis des sciences cognitives à ces nouvelles représentations.

Ainsi, Paul Otlet situe toujours les outils et méthodes de la documentation à l'échelle du collectif et non de l'individu. Par exemple, lorsqu'il décrit les étapes du travail intellectuel au niveau individuel, il ne les met pas en relation avec le cycle du traitement de l'information (collecter, traiter, diffuser)²⁷. En revanche, il décrit le livre comme étant une annexe du cerveau²⁸, sans toutefois s'en expliquer davantage²⁹.

Finalement, la cohérence des propositions de Paul Otlet se fonde par son inscription dans un environnement essentiellement organisationnel et technique.

L'identification, la formulation, l'utilisation des outils et des méthodes de médiation représentent une phase transitoire avant la naissance d'une société et d'une culture de l'information.

À l'échelle des millénaires, la documentation sera sans doute une phase courte, se situant entre culture de l'écrit et culture de l'information³⁰. À ce titre, ce travail est autant un témoignage anthropologique sur un moment de basculement d'une culture de l'écrit vers celle de l'information qu'une analyse historique.

^{27.} Paul Otlet, Traité de la documentation, op. cit., p. 254.

^{28.} Ibid., p. 31 et p. 428.

^{29.} Un travail reste à entreprendre pour resituer Paul Otlet dans le contexte des connaissances en psychologie et neurobiologie (ou ce qui en tenait lieu) à son époque.

^{30.} La culture de l'information intègre aussi la maîtrise de l'image fixe et/ou animée.